

Toulouse, le 17 janvier 2016

Objet : Ecole de Natation Française

A l'attention de tous les acteurs des activités de la natation,
Nageurs, Educateurs, Entraîneurs, Dirigeants et Parents

L'école de Natation Française (ENF) est un cursus de sensibilisation des enfants aux différentes activités de la natation. Elle devient par la suite un cursus de formation du nageur en fonction de la discipline qu'il a choisie afin de lui permettre d'accéder à une pratique compétitive.

Cette école s'organise autour de trois étapes incontournables :

- La première étape : L'« ENF1 - Sauv'nage » - Garantir la sécurité des pratiquants. Cette première étape permet d'acquérir les compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau et une maîtrise des fondamentaux. À ce niveau, il est essentiel de préparer l'étape suivante (l'ENF2 - Pass'Sports de l'eau) par l'exigence des objectifs visés. Apprendre à ne pas se contenter du minimum est une culture, une éducation qui favorise l'apprentissage de l'exigence.
- La deuxième étape : L'« ENF2 - Pass'Sports de l'eau » - Enrichir et capitaliser les habiletés motrices. Cette seconde étape certifie l'acquisition de compétences sportives diversifiées à travers la pluridisciplinarité. Cette étape certifie l'acquisition de compétences complexes intégrées dans des environnements différents. L'exigence réclamée dans une discipline favorise son transfert dans une autre discipline.
- La troisième étape : L'« ENF3 - Pass'Compétition », propre à chaque fédération. Cette troisième étape garantit à son titulaire la capacité de se confronter aux autres, connaissance de la règle et du contexte de la compétition, maîtrise de toutes les techniques lui permettant d'évoluer aux mieux dans sa discipline.

L'organisation des tests est confiée aux structures agréées ENF ainsi qu'aux comités départementaux et régionaux selon les modalités suivantes :

- Le Sauv'nage est de la responsabilité des clubs. Ils organisent les tests et sont chargés de valider les résultats.
- Le Pass'Sports de l'eau est de la responsabilité des comités départementaux. Ils organisent les tests et sont chargés de valider les résultats. Les comités peuvent confier l'organisation des tests aux clubs agréés ENF de leur département. Dans tous les cas, les sessions de tests doivent regrouper des licenciés issus de plusieurs structures différentes. Les

évaluateurs ENF, en charge de l'évaluation, doivent être également issus de plusieurs structures.

- Le Pass'Compétition est de la responsabilité du comité régional. L'organisation des sessions de Pass'Compétition natation course est confiée aux comités départementaux qui adressent les résultats au comité régional. Les sessions de tests doivent regrouper des licenciés issus de plusieurs structures différentes. Les évaluateurs ENF, en charge de l'évaluation, doivent être également issus de plusieurs structures.

Les personnes passant les tests doivent être licenciées à la FFN (la licence doit avoir le statut « oblitérée ») au moment du passage du test. Tous les résultats doivent être saisis sur extranat.fr, que le test soit validé ou non.

L'évaluateur ENF est responsable et garant du déroulement de la session. Il encadre les assistants et vérifie leur compétence à juger. Il atteste la réussite aux tests et signe les livrets pratiquants. Il engage sa signature.

La structure agréée ENF a en charge l'organisation administrative et matérielle des sessions. Elle est garante du respect des conditions de passage des tests. Elle enregistre les résultats de la session de passage de tests sur le logiciel ExtraNat de la FFN.

Depuis la réforme de l'ENF en 2008, nous avons progressivement mis en œuvre cet outil au sein de nos clubs FFN. Ce sont plus de 16 000 diplômes qui ont été délivrés, dont environ 11 000 Sauv'nage, 3 900 Pass'Sports de l'eau et 2 100 Pass'Compétition. Au total, 501 personnes ont été formées à l'évaluation des différents tests de l'ENF.

Ces données nous imposent de prendre la mesure de ce qu'est l'Ecole de Natation Française et impliquent une grande responsabilité. Nous avons, tous clubs confondus, à mettre nos savoir-faire, nos expériences en commun pour faire reconnaître la qualité de nos écoles de natation.

Néanmoins, nous observons, directement ou indirectement, un certain nombre de dysfonctionnements. Nous souhaitons préciser que les règles contenues dans le cahier des charges de l'ENF doivent être respectées par toutes et tous. Les critères d'évaluation ne peuvent pas donner lieu à interprétation. Ils doivent être connus de tous les évaluateurs et appliqués par toutes et tous.

Nous veillerons particulièrement à la conformité des organisations des passages des Pass'Sports de l'Eau et des Pass'Compétition. En cas de non respect des règles, des mesures pourront être prises par le comité directeur du comité régional, pouvant aller jusqu'au retrait du titre d'évaluateur ou de l'agrément ENF.



Certains de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations sportives.

Bernard DALMON
Président

Julien VILLE
Secrétaire Général

Cédric BENACQUISTA
Directeur